

Relations industrielles Industrial Relations



Precarious Work, Women, and the New Economy: The Challenge to Legal Norms, edited by Judy FUDGE and Rosemary OWENS, Oxford: Hart Publishing, 2006, 401 pages, ISBN 1-841136-15-8 (hbk.), ISBN 1-841136-16-5 (pbk.)

Jean Bernier

Volume 62, numéro 4, automne 2007

Construction de nouveaux rapports à l'organisation du travail dans les transitions professionnelles
Constructing New Relationships with the Work Organization in Occupational Transitions

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/016963ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/016963ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, J. (2007). Compte rendu de [*Precarious Work, Women, and the New Economy: The Challenge to Legal Norms*, edited by Judy FUDGE and Rosemary OWENS, Oxford: Hart Publishing, 2006, 401 pages, ISBN 1-841136-15-8 (hbk.), ISBN 1-841136-16-5 (pbk.)]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 62(4), 779-781. <https://doi.org/10.7202/016963ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

schemes, which target low-income individuals at low cost in terms of contribution rates. In the UK the introduction of such a system was supported by a voting coalition of rich and poor: low-income individuals supported it because of its highly redistributive feature, while high income individuals supported it because the low contribution rates, which allow them to save and invest in the private market for their old age.

The book will interest policymakers, the social partners, economists and political scientists concerned with the future of pensions systems in an ageing society from a political economy perspective.

HEDVA SARFATI

Former Director of the Industrial Relations Department, ILO, Geneva
ISSA Consultant Labour market and welfare reforms

Precarious Work, Women, and the New Economy: The Challenge to Legal Norms,

edited by Judy FUDGE and Rosemary OWENS, Oxford: Hart Publishing, 2006, 401 pages, ISBN 1-841136-15-8 (hbk.), ISBN 1-841136-16-5 (pbk.)

Il s'agit d'un ouvrage collectif auquel ont contribué une quinzaine d'auteurs, toutes des chercheuses universitaires, les unes bien établies, les autres en début de carrière, toutes juristes du travail et s'intéressant à la femme au travail. Elles sont rattachées à des établissements universitaires d'Australie, du Canada, des États-Unis, des Pays-Bas, du Québec, du Royaume-Uni et de la Suède, ce qui confère un caractère international et comparatif à l'ensemble de l'œuvre.

Le fil conducteur de l'ouvrage réside dans l'intérêt porté à la relation entre le travail précaire et le genre. Les auteures cherchent à évaluer dans quelle mesure le développement rapide du travail précaire remet en cause les normes traditionnelles du droit du travail et les modes conventionnels de régulation. Elles situent leurs observations dans le contexte de la nouvelle économie, à savoir celle de la mondialisation, du déplacement des emplois de l'industrie manufacturière vers le secteur tertiaire, de l'expansion des systèmes et des technologies de l'information et de leur impact sur la flexibilité du marché du travail et des relations du travail. Pour les auteures, ce contexte nouveau a engendré une érosion de la relation de travail traditionnelle et l'accroissement des emplois précaires – instables

et faiblement rémunérés, les femmes y occupant une place disproportionnée.

En première partie, servant d'introduction, les directrices de la publication, Judy Fudge et Rosemary Owens, posent la question du défi que représentent, pour les normes juridiques, l'emploi précaire et les femmes dans le contexte de la nouvelle économie.

La partie suivante s'intéresse, en trois chapitres, aux normes et aux discours supranationaux concernant le travail précaire. Dans cette section, Kerry Rittich (Canada) fait une large place aux études et rapports du BIT, notamment, *Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous* (2004) et *L'heure de l'égalité au travail* (2003). Leah Vosko (Canada) jette un regard critique sur la question du genre et du travail précaire à la lumière des instruments contenus dans le *Code international du travail*. Le dernier chapitre de cette section, rédigé par Diamond Ashiagbor (Angleterre), est consacré aux réponses proposées par l'Union européenne au phénomène du travail précaire aussi bien au plan de la réglementation du travail atypique qu'à celui des politiques favorisant ce type d'emploi.

Suit une section de trois chapitres également, portant sur le temps de

travail et le travail précaire abordant tour à tour la question du temps de loisir des femmes : « Ont-elles du temps pour rêver ? », la flexibilité, le temps consacré à la famille et la réglementation du temps de travail (Joanne Conaghan, Angleterre), celle de la nécessité d'une réduction du temps de travail aux États-Unis (Vicki Schultz et Allison Hoffman), enfin celle de la relation entre le genre et les interruptions temporaires ou définitives de l'emploi (Claire Kilpatrick, Angleterre).

Dans la quatrième partie de l'ouvrage, comportant elle aussi trois chapitres, les auteures s'interrogent sur la question de savoir si la protection des travailleuses précaires est une question de statut. Elles le font à partir d'exemples tirés de trois systèmes juridiques. Sandra Fredman traite du caractère précaire des normes applicables au travail précaire au Royaume Uni. Judy Fudge aborde la question du travail indépendant chez les femmes (*self-employment*) et des limites de la protection apportée aussi bien par les instruments internationaux de l'OIT que par la législation canadienne du travail. Stéphanie Bernstein part de l'exemple québécois des travailleuses qui gardent des enfants ou qui prennent soin, dans leur domicile, de personnes non autonomes. Ces travailleuses, des femmes pour la plupart, qui s'étaient vu reconnaître le statut de salariées et le droit à la négociation collective, ont vu leur statut transformé par voie législative en celui de travailleuses indépendantes. L'auteure élargit ensuite le débat à l'ensemble du travail de garde et de soins à domicile, qu'il s'agisse du domicile de la travailleuse ou de celui de la personne qui reçoit les soins.

Des lois désuètes pour de nouveaux types de travailleuses : ainsi pourrait-on traduire le titre de l'avant-dernière partie de l'ouvrage : « Old Laws/New Workers ». Dans un premier temps, Katherine V.W. Stone traite du nouveau visage de la discrimination. Elle montre comment, aux États-Unis, les

transformations dans la relation de travail ont rendu inadéquates les dispositions légales relatives à la discrimination. Puis, Jenny Julén Voltinius fait une analyse critique de la norme du travailleur traditionnel (*standard*), en Suède, dans une perspective fondée sur le genre. Elle entend montrer comment la norme de l'emploi permanent à temps complet n'est pas neutre du point de vue du genre et qu'elle a un impact sur l'emploi atypique, notamment sur le contrat à durée déterminée. Rosemary Hunter s'intéresse aux facteurs qui ont contribué, en interagissant les uns sur les autres, à « produire » en Australie les multiples formes du travail précaire, de l'emploi occasionnel aux agences de location de personnel en passant par le travail à temps partiel. Elle montre comment, dans chaque cas, le cadre législatif encourage le développement de l'emploi précaire.

La dernière partie de l'ouvrage pose, en deux chapitres, le défi de la flexibilité. Sous le titre de « Flexibilité et sécurité, temps de travail, et politiques de conciliation travail-famille », Susanne D. Burry donne l'exemple particulier des Pays-Bas et explique, notamment, comment le travail à temps partiel donne lieu à une ségrégation selon le genre tout comme dans les autres pays de l'UE. Enfin, Rosemary Owens (Australie) s'attaque à la question de la flexibilité dans un monde de travail précaire. Elle discute des conditions qui ont conduit à la recherche d'une plus grande flexibilité par la prolifération des emplois atypiques, notamment en Australie. Elle procède à l'examen critique de trois stratégies qui ont été mises de l'avant comme susceptibles d'apporter quelques éléments de solution à la question de la précarité d'emploi chez les femmes

Il s'agit d'un ouvrage dense, riche, extrêmement bien documenté, qu'on ne peut cependant pas s'empêcher de qualifier d'engagé, ce qui n'enlève rien à la qualité ni à la rigueur du propos. Les auteures, dépassant l'approche

strictement descriptive, n'hésitent jamais à adopter une démarche critique, tantôt face à certaines études, tantôt face aux insuffisances de la législation. À ce titre, elles font doublement œuvre utile.

Les auteures réfèrent à de nombreux textes de lois et citent une abondante jurisprudence dont les références ont été regroupées par pays au début de l'ouvrage, ce qui en facilite la consultation. L'ensemble des études réunies dans cet ouvrage a également permis la constitution d'une imposante bibliographie rapportée de façon consolidée à la fin.

Le caractère international et comparé de l'ouvrage permet de saisir l'univer-

salité des questions débattues de même que la complémentarité des approches dans leur diversité tant au plan juridique qu'à celui de la recherche.

Il n'y a pas de doute que ce livre constitue un référent de premier ordre pour quiconque, chercheur, étudiant, praticien, s'intéresse à l'incidence du genre sur les situations de travail, en particulier sur celles qui sont vécues par les femmes, mais aussi à la question des emplois atypiques en général.

JEAN BERNIER
Université Laval

Labour Relations and Health Reform: A Comparative Study of Five Jurisdictions,

by Kurt WETZEL with contributions from Stephen BACH, Mark BRAY and Nadine WHITE, Basingstoke, U.K.: Palgrave Macmillan, 2005, 230 pp., ISBN 1-403998-65-5

In a widely-reported recent decision, the Supreme Court of Canada ruled that sections of the British Columbia government's Bill 29 violated the right of B.C. Hospital Employees Union members to collectively bargain the terms and conditions of their employment relationship. By legislatively pre-empting negotiation on contracting out, layoff, bumping rights and other contract provisions, the Supreme Court determined that the bargaining rights of health care workers were restricted, "... either by disregarding past process of collective bargaining, by preemptively undermining future processes of collective bargaining, or both." The B.C. Government had defended its legislation as being in the interests of creating greater flexibility for the health care sector to restructure in an effort to reign in escalating health care costs.

Whatever the broader implications of the Supreme court's decision, which is sure to be the source of debate by scholars and practitioners for many years to

come, it is clear that, in Canada, the age of foregoing consultation and negotiation on restructuring issues that directly affect unionized health care workers has come to a close. *Labour Relations and Health Care Reform: A Comparative Study of Five Jurisdictions*, demonstrates that health care restructuring motivated by cost pressures is not unique to British Columbia. Nor is the use of legislation, or unilateral action by employers, to compel timely compliance to government's restructuring vision.

As its title indicates, the volume explores the pressures and responses of unions, managers and governments in light of health care sector restructuring in five jurisdictions – Great Britain, New Zealand, New South Wales (Australia), Alberta and Saskatchewan. The choice of this eclectic group of jurisdictions is justified on the grounds that they are all British-style parliamentary democracies with significant public health care sectors, their governments are politically accountable for both quality and funding